

Réf: Dossier 409810

Avis de constitution

SOCIETE « IMHOTEP CORPORATION » en abrégé « IC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE,
CITE SOLEIL 3, LOT 197 ILOT 16., Lot 197, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/04/2025 , et enregistrés le 23/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMHOTEP CORPORATION » en
abrégé « IC »

Objet : Tous travaux de Génie Civil et Rural ;
Réseaux Hydrauliques et Assainissement ;
Bâtiments et Travaux Publics ;
Location de divers matériels et d'outillages ;
Réseaux Electriques ;
Transport urbain et Interurbain ;
Ingénieries conseils et études techniques ;
Fournitures de Bureaux ;
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;
La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

Et généralement toutes opérations
commerciales, financières, industrielles, immobilières
pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'
objet social ci-avant défini ou susceptibles d'en favoriser
ou prolonger la réalisation ou le développement..

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE,
CITE SOLEIL 3, LOT 197 ILOT 16., Lot 197, Ilot 16

Dirigeant(s) M ABASSI ALADJI MOROU (COGÉRANT), M
TRAORE ALI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02517 du 07/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28756/GTCA/RC/2025 du 07/05/2025

